

# Concession de services / DSP

## VOTRE MÉMO STRATÉGIQUE



**ORGANISATION  
ET PROCESS**



**JURIDIQUE**



**FINANCIER ET  
INVESTISSEMENTS**



**COMMUNICATION**

---

## **Renouveler son contrat de DSP mobilise des connaissances pluridisciplinaires et nécessite de respecter les étapes d'un calendrier précis.**

La FedEpl a pensé ce mémo stratégique comme un outil opérationnel permettant au dirigeant d'Epl et à ses équipes de visualiser rapidement les points essentiels à aborder, aussi bien en termes juridiques que financiers ou organisationnels, de N-5 jusqu'au dernier trimestre précédant l'échéance du renouvellement de contrat. Il vient compléter la gamme de documents et l'accompagnement proposés par la FedEpl à ses adhérents dans le cadre du renouvellement de leur contrat de DSP.



# ORGANISATION ET PROCESS

N-5 à N-3

N-2

N-1



avant l'échéance du contrat de DSP

## Points essentiels

- **Désigner un interlocuteur interne** à l'Epl qui pilote le suivi du contrat de DSP.
- Organiser une **communication financière** transparente et de qualité, notamment sur la question des frais de sièges et frais généraux.
- Adapter le cas échéant les modalités de suivi dans la **comptabilité analytique**, et préciser les **règles de répartition** des **personnels transverses** ou affectés à plusieurs contrats.
- Prévoir les modalités de suivi des **gratuités**.